



Institution de Prévoyance et Fonds de Retraite Professionnelle
Supplémentaire des employés des Commissaires de Justice

**FONDS AFC
(EX-COMMISSAIRE PRISEUR
DE JUSTICE)**

**BORDEREAU DE
COTISATIONS
à compter du 01/07/2026**

A retourner dûment complété à :

adhesion-cotisation@carcoehj.fr

Ou à l'adresse suivante :

CARCO - Service adhésion-cotisation – 15 avenue de l'Opéra 75001 PARIS

Adhérent : _____ N° de Siret : _____

Période du : ____ au ____

CATEGORIES PROFESSIONNELLES	TRANCHES	GARANTIES	TAUX	SALAIRES DE LA PERIODE (arrondis à l'euro)	COTISATIONS (arrondies à l'euro)
NON CADRES (y compris le personnel d'entretien, les apprentis âgés de 16 ans révolus et les retraités en reprise d'activité n'ayant jamais travaillé dans la profession)	T1U	AFC	1,50%		
	T2U	AFC	1,50%		
CADRES	T1U	AFC	1,50%		
	T2U	AFC	1,50%		
TOTAL A PAYER					€

Règlement:

- ☐ Par prélèvement SEPA en précisant le mode 05 dans le bloc « paiement » de votre DSN mensuelle (S21.G00.20.010).
- ☐ Par virement bancaire en précisant votre **numéro d'adhérent et la période réglée** à l'aide des coordonnées suivantes:

**CARCOEHJ
BRED VINCENNES
IBAN : FR76 1010 7002 2800 8509 1076 648
BIC : BREDFRPPXXX**

A _____ le _____
Cachet et signature

CARCO FRPS

FONDS DE RETRAITE PROFESSIONNELLE SUPPLEMENTAIRE - Société anonyme à Conseil d'Administration au capital
de 17.955.700 euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro Siren 922 514 914
Siège : 15 avenue de l'Opéra - 75001 Paris - Mail : contact@carcoehj.fr - Tel : 01 40 39 92 84
Société soumise au Contrôle de l'ACPR - 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09